

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JANVIER 2024

Le vingt-neuf janvier deux mil vingt-quatre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Jougne, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence du Maire, Monsieur Michel MOREL.

Etaient présents : Michel MOREL, Géraldine TISSOT-TRULLARD, Jean-Baptiste GALLIOT, Aurélie WALTZER, Denis BERTIN-GUYON, Christine POIX, Rose-May GIORGIANNI, Eric BARBE, Daniel POIX, Anthony BONNEFOY, Roxane RAWYLER, Antoine GRAF, Denis POIX DAUDE, Daniel GRAF, Isabelle ANDREZ.

Etaient absents excusés :

Jean-Charles CATTIN qui a donné procuration à Anthony BONNEFOY, Christelle GERBER qui a donné procuration à Géraldine TISSOT TRULLARD, Danièle BIESSE qui a donné procuration à Isabelle ANDREZ.

Etaient absents : Céline BLONDEAU

Secrétaire de séance : Géraldine TISSOT-TRULLARD

Présentation du spectacle Charles De Gaulle par Daniel Pinard

Monsieur Daniel PINARD présente le projet du spectacle Charles DE GAULLE monté en collaboration avec la fondation Charles DE GAULLE et l'association Culture et Loisirs de Jougne. Il précise que des subventions sont demandées à différents organismes et sollicite une subvention auprès de la mairie de Jougne, le budget reste à affiner. Le conseil municipal donne un accord de principe pour valoriser cet évènement et propose de porter à l'ordre du jour du prochain conseil municipal une demande de subvention de 10 000 €. Le spectacle se déroulera en trois parties en avril 2025 (Jougne, Pontarlier, Vallorbe) avec un parcours mémoriel. Il s'agit d'un devoir de mémoire

Il rappelle à l'assemblée délibérante l'organisation du centenaire du monument aux Morts de Jougne le 11 novembre 2024.

Ordre du Jour 19H40

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur le procès-verbal de la réunion du 8 décembre 2023. Sans observation, le procès-verbal du 8 décembre 2023 est validé.

Monsieur Daniel GRAF émet une remarque concernant le budget eau, il est inquiet par rapport au réservoir des Tavins, et se demande si nous aurons les moyens de réaliser les travaux avec ce qu'il reste sur le budget eau.

Réponse : oui mais nous effectuerons les travaux quand nous aurons des subventions, voir avec la CCLMHD qui va prendre la compétence eau en 2026.

01) Contrat de maintenance logiciel MICROBIB

Madame Géraldine TISSOT-TRULLARD, première adjointe, indique que le contrat de maintenance et d'hébergement du logiciel MIRCROBIB pour la bibliothèque arrive à échéance et qu'il y a lieu de le reconduire. Il prendra effet le 1^{er} avril 2024 et est renouvelable par tacite reconduction pour une durée d'un an sans que sa durée ne puisse excéder 3 ans, le montant s'élève à 307€ HT/an.

Validé à l'unanimité –

02°) Rénovation ancien presbytère demande de subvention

Monsieur Denis BERTIN-GUYON, adjoint, expose que le conseil municipal s'engage à réaliser des travaux de rénovation dans le bâtiment ancien presbytère de Jougne pour un montant de travaux estimé à 1 141 855,06 € HT et 153 516,80 € HT d'honoraires divers et de solliciter les subventions.

Voté à l'unanimité –

03°) Etat d'assiette des coupes de bois 2024

Monsieur Jean-Baptiste GALLIOT, adjoint, expose la liste des parcelles proposées à l'état d'assiette des coupes au titre de l'année 2024. Compte tenu de la crise sanitaire qui touche les bois résineux, l'état d'assiette s'élève à 30 % d'un état d'assiette normal. Ainsi la valeur totale prévisionnelle des coupes s'élève à 1 771 m³. En parallèle, il est présenté également les coupes et les produits des parcelles en résineux et feuillus. Par ailleurs, l'affouage sur pied sera proposé au prix de 25 € TTC le m³ et celui bord de route à 45 € TTC le m³.

Voté à l'unanimité –

04°) Vente de terrain Mr Christian GRITTI

Monsieur Michel MOREL, le maire, reporte ce dossier : en attente des plans du géomètre.
Reporté –

05°) Vente de terrain Mr Denis POIX DAUDE

Monsieur Denis Poix Daude, conseiller municipal prend la parole pour dire **qu'il annule sa demande**, il n'est plus acquéreur.

06°) Vente de terrain à l'indivision GRESSET-RULOT

Monsieur Michel MOREL, le maire, indique que l'indivision GRESSET-RULOT représentée par Mme Laurence RULOT sollicite l'acquisition de la parcelle cadastrée section AD n°45p d'une contenance de 99m² ; le prix de vente est fixé à 110 € HT le m²

Voté à l'unanimité –

07°) Achat de terrain à l'indivision GRESSET-RULOT

Monsieur Michel MOREL, le maire, indique au Conseil Municipal que la commune se porte acquéreur des parcelles suivantes appartenant à l'indivision GRESSET-RULOT :

Section AD n°46 d'une contenance de 60 m²,

Section AD n°186 d'une contenance de 214 m²

Au prix de 66 € le m² (route).

Voté à l'unanimité –

08°) Location Bail restaurant Frankie

Madame Aurélie Waltzer, adjointe, indique au Conseil Municipal qu'un e bail précaire sera établi au nom de Monsieur Davy MAFFAIT et Madame Estelle DE LA CORTE pour la période du 7 février au 15 avril 2024 pour un loyer mensuel de 750€. Un bail commercial ou une location-vente sera à définir avec l'ÉFP à l'issue.

Voté à l'unanimité –

09°) convention de mise à disposition de la salle informatique à Mme KALHSUM

Madame Aurélie WALTZER, adjointe rappelle la nécessité d'établir une convention pour la mise à disposition de la salle informatique dans le bâtiment de la mairie, une à deux fois par semaine. Le montant est fixé à 50€ pour l'année.

Voté à l'unanimité –

10°)- Remboursement case de colombarium

Madame Aurélie WALTZER, adjointe, informe le Conseil Municipal que Madame Katy GOUDAL, suite au transfert de l'urne funéraire de Monsieur Cyril PAVOL a demandé le remboursement de la location de la case de columbarium. Le montant à rembourser, au prora-temporis, s'élève à 283,52€
Voté à l'unanimité

11°)- Aire de jeux demande de subvention

Madame Géraldine TISSOT-TRULLARD, adjointe, informe l'assemblée délibérante du projet d'installation d'une aire de jeux clés en mains pour un montant de 26 104 € selon le devis établi par ALTRAD et de la possibilité de demande de subventions.
Voté à l'unanimité –

La séance est clôturée à 20h35.

Fait à JOUGNE, Le 8 février 2024

LE SECRETAIRE DE SEANCE,

Géraldine TISSOT TRULLARD



LE MAIRE,

Michel MOREL